# ROUBAIX

**REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 2.51**
**DEPOT CENTRAL : 13, rue du Bassin**


## L'impôt sur les salaires

Le Ministre des Finances a adressé la lettre suivante aux députés du Nord, qui ont bien voulu appuyer les démarches faites par le Syndicat des Employés de Roubaix-Tourcoing, en vue d'obtenir que le bénéfice de la déclaration globale soit accordé aux salaires des années 1919 et 1920 :

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur un vœu émis par le Syndicat des Employés de Roubaix-Tourcoing, au sujet de l'application du régime fiscal des régions libérées.

Après avoir rappelé que l'article 4 de la loi du 16 juillet 1921 autorise les contribuables des régions envahies ou situées sur la ligne de feu à déclarer globalement leurs revenus ou bénéfices des années 1919 et 1920, le Syndicat en question expose que, d'après les renseignements qui lui sont parvenus les salariés ne seraient pas admis à bénéficier de cette disposition et se verraient ainsi soumis à un régime fiscal plus rigoureux que celui qui est appliqué aux commerçants et industriels. Il demande dès lors que, modifiant sur ce point sa manière de voir, l'Administration des Finances admette les salariés comme les autres contribuables, à déterminer globalement leurs revenus des années 1919 et 1920.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'article 4 ci-dessus rappelé de la loi du 16 juillet 1921, donne simplement aux contribuables la possibilité de souscrire une déclaration globale de leurs bénéfices et revenus des deux années envisagées. Strictement, par suite, cette disposition ne concerne que les impôts dont l'établissement donne lieu de la part des redevables à la production de déclarations, c'est-à-dire, l'impôt général sur le revenu, l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et l'impôt sur les bénéfices des professions non commerciales.

Toutefois, il a paru que, pour répondre complètement aux intentions du Parlement, il convenait de fixer les bases de l'impôt sur les traitements et salaires dans les mêmes conditions que celles des autres impôts et d'admettre par suite, les employeurs à présenter globalement, sur les états qu'ils sont appelés à produire, le montant des salaires qu'ils ont payés en 1919 et 1920 à chacun de leurs ouvriers et employés.

Dans ces conditions, le vœu du Syndicat des Employés de Roubaix-Tourcoing se trouve avoir reçu satisfaction.

Agréez, etc... Signé : DOUMER.

Les employés, syndiqués ou non, qui sont impossibles, sont informés que tous renseignements utiles sur la question leur seront donnés aux permanences syndicales, 133, rue du Grand Chemin, à Roubaix, et 10, place Charles-Roussel, à Tourcoing, tous les jours ouvrables, après 18 heures 30.

## Les travaux de construction du Pont Saint-Vincent

Le nombre des curieux qui stationnent incessamment en face des chantiers construits près de la voie ferrée, en face de la rue St-Vincent-de-Paul, est une marque d'intérêt, au moins rare, que la population roubaisienne porte à la reconstruction du pont.

A vrai dire, il ne s'agit pas d'une simple reconstruction, c'est-à-dire d'une remise en état du pont qui existait autrefois; c'est une construction nouvelle, et tout à fait différente, qui va prendre la place de l'ancienne.

Les travaux entrepris à cet effet sont un effort très remarquable de l'industrie moderne. Ils réaliseront une combinaison des deux éléments qui vont à la base de l'art contemporain de la construction: le ciment et le métal.

Le tablier, construit en fer forgé, long de 2 mètres, large de 7, sera soutenu de chaque côté de la voie, par d'énormes culées en béton armé, reposant sur des fondations de maçonnerie qui descendent jusqu'à plusieurs mètres de profondeur dans le sol.

Pour lancer et mettre en place le tablier définitif, il a fallu construire un plateau provisoire en bois, sur lequel on fera glisser la formidable pièce de fer forgé.

Ce travail d'installation durera de six semaines à deux mois ; il faudra deux mois encore pour établir le parement du tablier, le parapet, reconstruire la chaussée, etc.

La circulation des voitures sera nécessairement interrompue pendant ce temps. Dès la première semaine, les tramways ne pourront passer et le transbordement des voyageurs s'effectuera par la passerelle des piétons.

Le pont sera définitivement achevé et utilisable, on l'espère, pour le début du mois de Mai.

## Les Fêtes du Pile

Les habitants et commerçants du quartier du Pile se sont réunis en grand nombre, hier soir, à 8 heures, chez M. Spriet, 203, rue Pierre-de-Roubaix.

M. Charles Lamère, président des Fêtes de 1913 et vice-président de la Fédération des Fêtes, présidait l'assemblée, ayant comme assesseurs MM. E. Volgne et P. Tinants.

Le président, rappelant les brillantes festivités de 1913, en profita pour remercier et féliciter ses anciens collaborateurs, dont la plupart étaient présents à la réunion, prêts à apporter l'aide efficace et généreuse d'autrefois.

Il excusa M. Bargeron, vice-président et M. Louis Deconinck, trésorier général, qui n'avaient pu assister à la séance, et regretta le départ de M. G. Doise, dont la décision est malheureusement irrévocable, exprimant à son sujet la reconnaissance de tous, pour l'infatigable dévouement qu'il n'a cessé d'apporter à la Fête, en général, et surtout à la fête enfantine du quartier à laquelle il œuvrait avec un soin particulier.

Après que M. Lamère eut rendu compte des travaux effectués lors de la dernière réunion du comité, le territoire sur lequel auront lieu désormais les Fêtes du Pile, a été établi définitivement de la manière suivante :

Rue Pierre-de-Roubaix, rue des Fosses, rue Monge, rue Franklin, rue Lannes, rue Hoche, boulevard de Mulhouse, rue Fénelon, rue de Condé, rue de Leuze, pour rejoindre la rue Pierre-de-Roubaix.

Une souscription sera ouvert dans le dit secteur. Un collecteur passera avec des listes et carnets munis d'estampilles spéciales. Le comité espère que les habitants lui feront bon accueil et qu'ils ne négligeront rien pour que leur quartier retrouve le prestige qu'il s'était acquis avant la guerre par ses retentissantes festivités.

La réunion prit fin à 9 heures et demie, dans une atmosphère de saine cordialité qui est de bon augure pour l'avenir.

La nomination des commission a été remise à la prochaine séance.

### LES EMBALLES

Les agents Vandenberge et Crétin ont rédigé hier des contraventions à la charge des nommés Max Coutier, conducteur d'auto, demeurant rue de Bouvines, 107, et Georges Lemaire, marchand de matelas, demeurant Boulevard de Belfort, 33, pour excès de vitesse en automobile dans la rue de Lannoy.

### REMBOURSEMENT DE BONS COMMUNAUX

Les particuliers n'ayant pas présenté leurs billets de moins de 5 francs au remboursement avant le 16 septembre dernier, peuvent obtenir le paiement de ces coupures en rédigeant une demande d'échange à la Mairie (Bureau de la Comptabilité). Cette demande, après visa, devra être remise à un comptable du Trésor, en y joignant les bons de monnaie.

### SOCIETE L'EMPLOYE

La recette mensuelle aura lieu dimanche 8 janvier, au siège social, café du Gymnase, 8, rue du Grand Chemin, de 10 heures à midi. MM. Delecluse G., Longuepe et Lamere sont désignés pour aider M. Tiberghien.

MM. Bouvry et Flahaut seront à la disposition des sociétaires pour renseignements, changements d'adresses et confection des nouveaux livrets.

### SPORT OUVRIER ROUBAISIEN

Vendredi, à 7 heures, à la Bourse du Travail, réunion des équipiers 1er et 2e. Ordre du jour : Déplacement à Halluin pour surieu.

Dimanche, l'équipe 1re du S. O. R. ira à Halluin matcher l'équipe 1re de la Fraternelle d'Halluin, match comptant pour le Challenge de l'U. S. Sont convoqués à 10 h. 45, à la Grande-Place, kiosque des tramways : Mercier, Vanholand, Valete, Henneuse L., Vanstruest, Harpagès A., Lepers, Durieux F., Bodelle, Canion, Mahieu. Remplaçants : Hennaux, M., Plaes, Dechampolère et Degrave. Délégué : Ribeau H.

### A LA GRANDE HARMONIE

Aujourd'hui vendredi 6 courant, à 10 h. 3/4, répétition générale.

### SOLIDARITE ARTISTIQUE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Réunion du bureau le dimanche 8 courant, à 10 heures précises du matin.

Ordre du jour : 1. Décision à prendre pour la réunion trimestrielle de janvier : 2. Etude de plusieurs projets ; 3. Questions diverses et urgentes.

### PERCEPTION DE ROUBAIX-OUEST

Les bureaux de la perception de Roubaix-Ouest seront transférés, à partir du vendredi 6 janvier, rue du Chemin de Fer, 3 bis.

### CHORALE « L'AMICALE DELEZENNE »

Aujourd'hui vendredi, à 7 heures 30, répétition générale.

## ETAT-CIVIL

**Naissances.** — Gabrielle Vassaux, rue Molière. — Arthur Axters, rue Barbe d'Or, 1. — Roger Pottier, rue Alma, 290. — Paule Bouzin, rue Epeule, 95. — Jacques et Jean Tiberghien, boulevard de Strasbourg.

**Publications.** — Roger Boudry, plâtrier, et Hélène Plohause, piquriere. — Elisée Delhuvenne, journalier, et Palmyre Nyffels, soigneuse. — Georges Dusouller, ébéniste, et Germaine Catrix couturière. — Jean Lecoutre, boulanger, et Lucienne Dupont, sans profession. — Edouard Morival, chef de fabrication, et Agnès Pattyn, s. p. — Joseph Nys, employé au chemin de fer, et Florence Deleroix, rattacheuse. — Gilbert Rossignol, ajusteur, et Maria Lorthioir, soigneuse. — Georges Quinet, chauffeur-presseur et Amélie Thomas, ménagère. — Albert Schorrier, magasinier, et Julia Couvreur, tordeuse.

**Décès.** — Cécile Deleroix, épouse Lansés, 60 ans, rue Ma Campagne. — Joséphine Piels, 63 ans, veuve Desbouvrie, rue Philippe-Le Bon, 39. — Marie Depestel, veuve Desuter, 39 ans, rue Blanchemaille, 37. — Romanie Hanno, épouse Willie, 32 ans, rue Basse Masure, 5. — Auguste Lucht, époux Loutz, 55 ans, Parvis Saint-Jean-Baptiste, 5. — André Walle, époux Delbecq, 25 ans, rue Decrème, 79. — Georges Lemaire, 50 ans, rue Tilleul, 252.


SARDINES COCAGNE
GARANTIES
HUILE D'OLIVE PURE


# TOURCOING

## Déclarations fiscales à faire dans le courant du mois de Janvier

**Voitures, chevaux, mules et mulets de selles.** — Les possesseurs de chevaux et voitures suspendues non encore imposés sont tenus d'en faire la déclaration au service des contributions directes avant le 15 janvier. Les déclarations analogues exigées par le service des réquisitions militaires ne peuvent suppléer à la déclaration à la mairie exigées au point de vue fiscal. Il y a lieu de rappeler que les voitures suspendues, chevaux, etc., habituellement employés pour le service de l'agriculture ou d'une profession patentée, doivent être également déclarés ; elles ne sont d'ailleurs imposables qu'à la demi-taxe. Les taxes sont doublées pour tous les éléments qui n'ont pas été déclarés dans les délais prescrits ou ont été déclarés de façon inexacte.

**Taxes sur les sociétés, cercles et lieux de réunion.** — Les gérants, secrétaires ou trésoriers des cercles ou sociétés imposables doivent, chaque année, du 1er au 31 janvier, faire à la mairie une déclaration indiquant : 1. Le nombre des membres, permanents ou temporaires, ayant fait partie du cercle pendant l'année précédente ; 2. Le montant des cotisations recouvrées ou à recouvrer, y compris les droits d'entrée, mais exception faite des souscriptions ou cotisations facultatives s'appliquant à cette dernière année ; 3. La désignation des bâtiments, locaux et emplacements affectés à l'usage de la réunion pendant l'année écoulée.

En cas de déclaration inexacte, la taxe est doublée pour la cotisation afférente à la partie d'élément dissimulée. En cas d'omission, les éléments sont doublés.

**Taxe sur les gardes-chasse.** — Toute personne ayant à son service au 1er janvier, un ou plusieurs gardes commissionnés pour la surveillance de la chasse sur ses propriétés est tenue d'en faire la déclaration au service des contributions directes, dans le courant du mois de janvier. La taxe est doublée pour chaque garde non déclaré.

**Taxe sur les chiens.** — Les possesseurs de chiens doivent faire du 1er octobre au 15 janvier, la déclaration indiquant le nombre de leurs chiens non encore imposés et les usages auxquels ils sont destinés. La taxe est doublée pour les éléments inexactement ou incomplètement déclarés ; elle est triplée en cas de non déclaration.

**Impôt sur les traitements publics et privés, indemnités et émoluments, salaires, pensions et rentes viagères.** — Tous les particuliers et toutes les sociétés ou associations occupant des employés, commis, ouvriers ou auxiliaires, moyennant traitement, salaire ou rétribution quelconque, sont tenus de fournir au contrôleur des contributions directes dans le courant du mois de janvier de chaque année, et non dans les trois premiers mois de l'année comme pour les autres impôts sur les revenus, un état indiquant :

1. Les noms et adresses des personnes qu'ils ont occupées pendant l'année précédente ; 2. Le montant des traitements, salaires rétributions, remises, commissions, parts de bénéfices, primes, gratifications, payés à chacune d'elles au cours de ladite année ; 3. La période à laquelle s'appliquent les paiements, lorsqu'elle est inférieure à une année, mais supérieure à trente jours consécutifs.

Une déclaration analogue est à fournir par les débiteurs de rentes ou pensions sous forme d'état où se trouvent indiqués les noms et adresses des débirentiers et les sommes qu'ils ont perçues.

Il y a lieu de mentionner dans ces deux catégories d'état, les avantages en nature dont bénéficient les intéressés.

Toutes les déclarations dont il est question ci-dessus doivent être faites au bureau d'impôts directs de Tourcoing, qui est installé à l'Hôtel de Ville, 3e étage, et ouvert tous les jours, de 14 à 18 heures.

### LA SERVANTE VOLEUSE

M. Vigne, commissaire du 1er arrondissement, a procédé hier, sur la plainte de M. Léon Bessème fabricant d'huile, rue de Lille, 1, à l'arrestation de sa bonne, Rosette Anna-Louise, âgée de 17 ans.

Depuis quelque temps, Mme Bessème avait constaté la disparition d'objets, alors temps derniers, une bague en or avec brillants d'une valeur de 1000 francs disparaissait. C'est alors que M. Bessème déposa sa plainte.

On retrouva les produits des vols dans le coffre de la jeune voleuse. Elle a été écrouée.

### UNE PLUIE DE CONTRAVENTIONS

La police a verbalisé contre les propriétaires d'autos portant les numéros 7529-D et 304-707, pour défaut d'éclairage à l'arrière et contre les cyclistes ci-après : Van Eckout Charles, 18 ans, mécanicien, demeurant à Mouscron, rue de la Barrière, 58 ; Wagnon Emile, 47 ans, tapisseur, demeurant à Mouscron, Grande-Rue, 13 ; Bonheur Lévin, 23 ans, paqueteur, demeurant à Wattrelos, rue de Nantes, 9, pour avoir roulé à bicyclette sur les trottoirs, rue d'Avesnes.

### FEDERATION DES COMBATTANTS

**Groupe du Blanc-Seau**

C'est le jeudi 12 janvier, à 8 heures, qu'aura lieu la soirée organisée pour les orphelins de la guerre et les familles des adhérents. Cette fête sera donné dans la salle de cinéma du Fresnoy mise gracieusement à notre disposition par M. Deconinck, dont on connaît le désintéressement lorsqu'il s'agit de soulager les infortunes.

A cette soirée, en plus de la séance de cinéma, deux excellents comiques prêteront leur concours ; nous donnerons dans quelques jours le programme.

La collecte faite par les membres de la commission a rapporté la somme de frs : 706. Cette somme sera exclusivement réservée aux orphelins de la guerre. La commission adresse ses remerciements à tous les généreux donateurs qui, par leur obole, contribueront à donner un peu de joie à nos pauvres orphelins.

Les personnes qui désirent participer à cette œuvre charitable peuvent envoyer leurs dons au siège du groupe, café du 9e Hussard, 107, rue de Mouvaux.

Les orphelins qui n'ont pu se faire inscrire lors de la première inscription pourront le faire dimanche prochain 8 janvier au poste de police de 10 heures à midi.

Les enfants des adhérents âgés de moins de 13 ans, qui assisteront à la fête recevront un cadeau qui est offert par la Fédération. Une invitation sera adressée à tous les adhérents du Blanc-Seau ; cette invitation leurs servira d'entrée pour eux et leur famille.

### HARMONIE MUNICIPALE

Aujourd'hui vendredi, à 20 heures précises, *répétition générale au local habituel.* A l'issue de la répétition, tirage des primes.

### BUREAU DE BIENFAISANCE

Pour l'assistance obligatoire 2e partie et les retardataires de la 1re partie, exceptionnellement le paiement des mandats aura lieu lundi 9 janvier, de neuf heures à onze heures.


**Pour les Fêtes**
**CONSOMMEZ les VINS FINS et LIQUEURS**
**de la Maison Gaston DELECROIX,**
**17, Rue du Brun-Pain. — TOURCOING**


## Autour de Roubaix-Tourcoing

### WATTRELOS

AU BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT. — On demande une bonne pour hôtel, à Lille, bon salaire.

Ouvrier forgeron et magasinier, demandent emplois.

Ancien cultivateur, 50 ans, très au courant du service de chevaux, demande tout travail.

S'adresser à la mairie, bureau de placement gratuit.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE. — Les bons d'allocation d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables pour le mois de décembre 1921 seront délivrés au bureau d'assistance, 5, rue Jean-Jaurès, et seront payés 34, rue Carnot, les lundi 9 et mardi 10 janvier 1922, de 9 à 11 heures et demie.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Paul Vanderzippe, rue de Mouscron, 207.

*Publications.* — Charles Notebaert, homme de peine, et Raymonde Males, soigneuse. — François Cousaert, journalier, et Jeanne Doosterlinck, doubleuse, à Roubaix.

### CROIX

LA STATISTIQUE SANITAIRE POUR 1921. — Le bureau de l'Etat Civil de Croix a enregistré, au cours de l'année qui vient de finir: 213 mariages, 37 divorces, 385 naissances dont : 364 légitimes et 21 illégitimes ; 11 mort-nés ; 182 décès.

Les décès se répartissent comme suit : de 0 à 1 an, 26 ; de 1 à 20 ans, 10 ; de 20 à 40 ans, 22 ; de 40 à 60 ans, 41 et de 60 ans et plus, 83.

Causes des décès: Gastro-Entérite des nourrissons, 12 ; Tuberculose, 20 ; Maladies épidémiques, 3 ; Cancer, 22 ; Autres maladies, 117.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Jeanne Grave, rue Gustave-Dubled, 49. — René Vanteuwynckel, rue du Progrès 1. — Antoinette Nieuvrarts, rue de la Gare, 68. — Anna Debeyt, rue Hannaert, 45. — Gérard Delcroix, rue du Creusot, 60. — Irène Odar, rue de Bapaume, 16.

### WASQUEHAL

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Occupé à la manufacture de St-Gobain le sieur Gustave Samson, 21 ans, 4, rue de Colmar, à Croix, s'est tordu le poignet droit en gerbant des sacs de cristaux. M. le docteur Butin a constaté une synovite des tendons extenseurs au niveau de l'extrémité inférieure de l'avant-bras droit, nécessitant un repos de trois semaines.

— Le manœuvre Gaston Hodan, 45 ans, rue de Tourcoing, à Wasquehal, occupé à la raffinerie de Pétrole du Nord, a eu l'index de la main droite, pris entre deux bidons. M. le docteur Swynghedauw a constaté un hématome sous inguinal de l'index droit et a dû extraire l'ongle de ce doigt. 15 jours de repos.

RECENSEMENT DE LA CLASSE 1922.— La classe 1922 compte 76 inscrits dont 3 naturalisés et un omis des classes précédentes. Les tableaux sont tenus à la disposition des intéressés jusqu'au 10 courant date à laquelle cesseront d'être reçues les réclamations.

MOUVEMENT DE LA POPULATION. — En 1921 il a été reçu à la mairie 180 déclarations de naissances comprenant 98 garçons et 82 filles. Il a également été reçu 17 actes de reconnaissance. 98 couples ont été unis par le mariage et 4 transcriptions de divorces ont été reçues. Il a été enregistré 62 décès et 38 transcriptions de décès.

ETAT-CIVIL. — Naissance : Jeanne Gadeyne, rue des Villas ouvrières, 80.

## FUNERAILLES

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de M. Georges-Emile RAVIART, Etudiant en Médecine, décédé à Lille, le 3 janvier 1922, dans sa vingtième année, qui auront lieu le SAMEDI 7 JANVIER 1922, à 10 heures, à l'église de Saint-Martin d'Esquermes. Inhumation au cimetière de l'Est.

Assemblée à la maison mortuaire, 91, rue d'Esquermes, à 9 heures trois quarts. 13.66.

## Ceci n'est point un conte.

Ce que vous allez lire est la véridique histoire d'une jeune fille du département de l'Orne, que les Pilules Pink ont tirée d'un bien mauvais état de santé.

Cette jeune fille, Mlle Madeleine Desmulie, 12, rue des Jardins-Nicole, à la Ferté Macé, comme beaucoup de jeunes filles, était très anémique. Après avoir, sans succès, pris beaucoup de médicaments, elle se décida à essayer les Pilules Pink. Le résultat prouve qu'elle aurait été sage de commencer par là. Mais plutôt que de commenter ce résultat, nous préférons laisser Mlle Desmulie le faire elle-même.

(Cl. Briquesard.)
Mlle M. DESMULIE.

« C'est en lisant quelques articles sur des cures opérées par les Pilules Pink, que je me suis décidée à essayer ce médicament, car, malgré tous les fortifiants que j'avais pris, mon état ne s'était pas amélioré et j'en étais arrivée au point d'être obligée d'arrêter mon travail. Aujourd'hui, je suis heureuse de vous faire savoir que ma santé est excellente et que j'ai retrouvé mon appétit comme auparavant. Du reste, dès la première boîte de Pilules Pink, mon état s'était déjà bien amélioré. »

Il est de fait que les Pilules Pink enrayent immédiatement la marche de la maladie. Elles ressaisissent en quelque sorte les forces d'abord en provoquant un afflux plus considérable des globules rouges du sang, et, ensuite, par leur action énergique sur l'ensemble des fonctions organiques. Le malade sent, d'ailleurs immédiatement, son appétit renaître et augmenter. Ses digestions sont plus faciles et il reprend du poids, ce qui prouve qu'il assimile mieux ses aliments.

L'efficacité des Pilules Pink contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général est puissante et durable.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, à fr. 50 la boîte, 24 fr. les six boîtes franco, plus 0 fr. 50 de taxe par boîte.

# LILLE

### NECROLOGIE

Les obsèques de M. Emile Conia, ancien receveur des douanes à Hellemmes, décédé à Blois, dans sa 49e année, auront lieu samedi. Assemblée à 14 heures, place des Buisses, d'où son corps sera conduit au Cimetière de l'Est pour y être inhumé.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

# SPORTS & JEUX

### BOXE

**LE GRAND GALA DE L'ACADEMIE DES SPORTS**

Le grand gala de dimanche prochain suscite dans toute la région et avec juste raison un très gros intérêt.

Nous verrons Moretle contre Leroi, Drouyé contre Détré, Thuot contre Voisin.

Thuot, c'est « l'homme qui vient », à qui ses indéniables qualités ont valu toute une série de victoires par k. o. Son adversaire, Voisin, encore un « as » de l'A. S. R. nous revient avec une forme superbe et bien décidé à poursuivre une carrière déjà longue et riche en performances.

Ce troisième grand 10 rounds sera bien digne des précédents.

Malgré l'importance du programme, le prix des places ne sera pas augmenté. Les portes seront ouvertes à 3 heures pour les tickets pris à l'avance et le premier combat commencera à 4 heures très précises.

### COLOMBOPHILIE

**A WATTRELOS**

Nous avons annoncé hier la grande exposition de pigeons voyageurs qui sera ouverte dimanche 8 janvier, chez M. Courcier, rue Jean-Jaurès. Ajoutons qu'une autre exposition sera ouverte le même jour, 30, rue de France, chez François Demeyre. On y verra les meilleurs sujets des colombophiles Jules Nuttin, Arthur Vandorberghe, Demeyre, dit P'tit Cho, P'tit Jean, etc.

Qui aura vu l'une voudra voir l'autre. Aussi nombreux seront les amateurs colombophiles qui viendront de Roubaix, Tourcoing et environs pour visiter les expositions wattrelosiennes.

# La Vie Ouvrière

**A TOURCOING**

## Dans le Textile

Le camarade Vital Dopoorter, secrétaire du syndicat textile de Tourcoing et environs, a adressé aux groupements industriels du ressort de la Bourse, la lettre suivante :

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que nous recevons de nombreuses plaintes émanant des ouvriers de l'industrie textile de Tourcoing et environs, provoquées par la non application de la part des patrons de l'industrie textile, du nouveau coefficient.

Vous n'ignorez pas, Messieurs que le coefficient est monté de 3.36 à 3.96, et que, d'après les conventions passées entre les organisations patronales et ouvrières, la différence doit être appliquée sur les salaires à partir du jour où le coefficient a été connu.

J'ai donc l'avantage de vous aviser que si les ouvriers n'obtiennent pas satisfaction dans le plus bref délai sur ce sujet, nous nous verrons contraints de faire intervenir qui de droit, pour que les conventions passées soient respectées.

Veuillez agréer, etc.

# Bulletin Commercial

**PARIS** (Halles Centrales), 4 janvier :

VIANDES. — Bœufs quartier derrière, 2 à 5.50 ; quartier devant, 1.20 à 2.50 ; aloyau, 4 à 9.50 ; cuisses, 2 à 4.50 ; veau extra, 1re qualité, 6.50 à 9 ; 2e, 4.50 à 6.40 ; 3e, 3 à 4.40 ; moutons, rien ; 1re qualité, 6.50 à 9 ; 2e, 4.50 à 6.40 ; 3e, 3.50 à 4.40 ; gigots, 8 à 11.50 ; carrés parés, 7 à 12.50 ; porcs entiers ou demis, rien, 1re qualité, 5.30 à 6 ; 2e, 3 à 5.20 ; filets, 4 à 8 ; jambon, 3 à 6.50.

BEURRES. — Centrifuges Normandie, 11 ; Bretagne, 11 ; Charente et Poitou, 13.40 ; Touraine, 13.90 ; divers, 9.50 ; Marchande Normandie, 10 ; Bretagne, 8 ; Centre, 7.80 ; divers, 8.

ŒUFS. — Normandie extra, 660 ; choix, 630 ; Touraine, 670 ; ordinaire, 630 ; Poitou choix, 650 ; ordinaire, 550 ; Auvergne, 570 ; Midi choix, 630 ; ordinaire, 590.

**LE HAVRE**, 4 janvier :

Courant, 159.75 ; février, 157.25 ; mars, 152 ; avril, 149 ; mai, 145 ; juin, 144.25 ; juillet, 139.50 ; août, 137.50 ; septembre, 135.25 ; octobre, 134.50 ; novembre, 133.75 ; décembre, 131.75.

### MARCHES DE LA REGION

**BOULOGNE**, 4 janvier :

MARCHE AU BESTIAUX. — Vaches maigres, amenées 30, vendues 10 ; prix moyen, 950 fr. — taches à produire, amenées 10, vendues 8 ; prix moyen, 1.050 fr. — Génisses prêtes, amenées 15, vendues 7 ; prix moyen, 1.000 fr. — petites génisses, amenées 7, vendues 4 ; prix moyen, 1.050 fr. — Porcs gras, amenés 96, vendus 90 ; prix moyen, 425 fr. — Porcs maigres, amenés 44, vendus 40 ; prix moyen, 360 fr. — Porcelets en cage, amenés 120, vendus 120 ; prix moyen 35 fr.

**WORMHOUDT**, 4 janvier :

Beurre et œufs, petite baisse ; beurre, 5 fr. à 7 fr., en blocs et en détail ; œufs, de 15 à 17 fr. les 26 ; volailles et lapins, peu de variations avec le marché précédent.

### LES ŒUFS EN BAISSE

On signale une baisse accentuée du prix des œufs. Souhaitons qu'elle continue.

Il paraît au surplus que cette baisse a deux raisons : l'une la liquidation des stocks de quelques spéculateurs, l'autre le bon marché extraordinaire de certains œufs d'importation, les œufs marocains, par exemple, qui se vendent, nous écrit-on de Kenitra cinquante centimes la douzaine.

Aussi bien, les cours du commerce, commencent-ils à influer sur les marchés de nos campagnes. En Brisse, ces quinze derniers jours ont vu le prix de la douzaine d'œufs diminuer de deux francs — vingt sous par marché très exactement.

Est-ce le commencement de la vie moins chère ?


Avant de partir pour Paris notez l'adresse de :
« L'AGENCE HAVAS
62, Rue de Richelieu, PARIS
vous pourrez lire chaque jour votre journal dans le Hall de son immeuble


## BOURSE DE LILLE

**DU 5 JANVIER 1922**

| CHARBONNAGES | Cours précédent | Cours du jour |
|---|---|---|
| Aibi (action 100 t. p.) | 395 .. | 398 .. |
| — (part de fondateur) p. | 1015 .. | 1015 .. |
| Anzin (action 500 t. p.) | 798 .. | 7 7 .. |
| Anzin le 1/100 de denier | 1000 .. | 1000 .. |
| Béthune (Bully-Grenay) (part) | 21.8 .. | 2127 .. |
| — (cinquantième de part) | 206 .. | 206 25 |
| Blanzy (action 100 t. p.) | 1005 .. | 100.. .. |
| Bruay (action) | 1020 .. | 1805 .. |
| — (dixième) | 105 .. | 1 4 .. |
| Carvin (action 100 t. p.) | 464 .. | 462 .. |
| Clarence (action 250 t. p.) | 340 .. | ... .. |
| Courrières (action 100 t. p.) | 320 .. | 325 .. |
| Crespin-Nord, émis. 1905, lit. verts | 145 .. | 145.. .. |
| Douchy (action 100 t. p.) | 900 .. | 96.. .. |
| Dourges | 370 .. | 380 .. |
| Escarpelle (action 100 t. p.) | 874 .. | 865 .. |
| Forfay (action 125 t. p.) | 385 .. | 386 .. |
| Lens (action) | 21 .. | 213 .. |
| Lievin (action 100 t. p.) | 102 .. | 104 .. |
| — (coup. de 30 actions) | 30 5 .. | 3185 .. |
| Ligny-les-Aire (action 500 t. p.) | 1230 .. | 1220 .. |
| Marles 30 % (part d'ingénieur) | 41 5 .. | 4136 .. |
| — 70 % (action 200 t. p.) | 200 .. | 203 .. |
| Nord d'Alais (action 200 t. p.) | 65 .. | ... .. |
| Ostricourt (action 100 t. p.) | 484 .. | 400 .. |
| Thivencelles (Soc. anon.) (a. 500 t. p.) | 190 .. | 184 50 |
| Vendin-les-Béthune (act. de jouiss.) | 235 25 | 235 25 |
| Vicoigne et Nœux (action) | 2145 .. | 2100 .. |
| — (dixième) | 217 .. | 213 50 |

| VALEURS PÉTROLIFÈRES | Cours précédent | Cours du jour |
|---|---|---|
| Bordeni (action 500 t. p.) | 270 .. | 270 .. |
| — (part de fondateur) | 315 .. | 320 .. |
| Busténari (Société des Pétroles de) (action 500 t. p.) p. | 345 .. | 345 .. |
| — (part de fondateur) p. | 644 .. | 630 .. |
| Dabrova (action 500 t. p.) | 395 .. | 388 .. |
| — (part de fondateur) | 428 .. | 427 50 |
| Financière des Pétroles | 585 .. | 580 .. |
| Franco-Polonaise | 180 .. | 187 .. |
| Grabownika (action 500 t. p.) | 344 .. | 344 .. |
| — (part de fondateur) | 620 .. | 6.1 .. |
| Karpathes | 450 .. | 450 .. |
| Omnium des P. du N. (a. 500 t.p.) p. | 590 .. | 595 .. |
| — (part de fondateur) p. | 2755 .. | 2775 .. |
| Pétroles Premier | 365 .. | 365 .. |
| Polana (action 500 t. p.) | 190 .. | ... .. |
| — (part de fondateur) | 175 .. | ... .. |
| Potok (action 500 t. p.) | 287 25 | 285 .. |
| Slyiva-Piana | 182 .. | 196 .. |
| Wankowa (action 500 t. p.) | 404 .. | 414 .. |
| — (part de fondateur) | 208 .. | 207 .. |
| Zagors (S. d. P. de) (act. 500 t. p.) p. | 140 .. | 150 .. |
| — (part de fondateur) p. | 105 .. | 100 .. |

| METALLURGIQUES ET VALEURS DIVERSES | Cours précédent | Cours du jour |
|---|---|---|
| Aciéries de France (act. 500 t. p.) | 551 .. | 550 .. |
| Etabliss. Feuillette (act. 100 t. p.) p. | 185 .. | ... .. |
| Const. et Tr. pub. d'Arras (act. 250 t. p.) (nos 8.001 à 32.000) p. | 304 50 | ... .. |
| Denain et Anzin (action 500 t. p.) | 1500 .. | 1405 .. |
| Etabliss. Arbel (action 500 t. p.) | 600 .. | 605 .. |
| Etablissements F. M. F. Monrocher et Cie action 100 t. p. | 78 75 | ... .. |
| Fives-Lille (action 500 t. p.) | 1480 .. | 1405 .. |
| Cie Ind. de Mat. de tr. (action 500 t. p. (nos 22.001 à 40.000) | 429 .. | 430 .. |
| Soc. Ind. de Verrerie (act. 500 t. p.) | 377 .. | 400 .. |
| Etabliss. Kuhlmann (act. 250 t. p.) | 400 .. | 405 .. |
| Crédit du Nord (act. 500-250 p.) ex-rép. 125 | 880 .. | ... .. |

## Revue Financière Hebdomadaire

**DE LA BOURSE DE PARIS**

Paris, le 4 janvier 1922. — La dernière séance de l'année 1921 a fait preuve de dispositions satisfaisantes et la plupart des valeurs ont terminé en hausse appréciable. La liquidation de fin de mois a révélé une position de place peu chargée et saine. L'argent pour reports a été abondant à 4 1/4 % au Parquet et 6 1/2 % en Coulisse. Ces dispositions favorables, dont faisait preuve notre marché en fin d'année, se sont accentuées dès l'ouverture de la première séance de 1922. Mais, comme beaucoup de professionnels et d'habitués de la Bourse avaient prolongé leurs vacances du Nouvel-An, les transactions n'en sont ressenties et, devant le manque d'affaires, les cours se sont effrités à la suite de quelques prises de bénéfices.

D'autre part, la spéculation évite de prendre de nouveaux engagements avant d'être fixée sur la tournure que va prendre la Conférence de Cannes. On semble cependant ne pas se faire d'illusion quant aux résultats tangibles de cette réunion des alliés, mais on espère que les graves problèmes de l'heure seront ébauchés sérieusement et qu'une seconde conférence, cette fois internationale, solutionnera les plus importants.

Dans l'attente des événements, le marché reste assez ferme dans le fond, prêt à s'emparer de la moindre bonne nouvelle pour repartir de l'avant. D'ailleurs, les coupons de janvier qui vont être détachés ces jours-ci seront un des principaux éléments pour la prochaine campagne de hausse.

Les changes sont plus tendus sur des achats pour compte allemand, la **LIVRE STERLING** s'avance à 52.40 et le **DOLLAR** à 12.45.

Notre 3 % est plus lourd à 54.45, tandis que les **BONS DU TRESOR 6 %** sont fermes à 495 francs.

Nos grandes banques, notamment la **BANQUE DE PARIS** demeurent assez fermes : celle-ci s'avance à 1.238 pour revenir à 1.217 sur quelques prises de bénéfices. L'**UNION PARISIENNE** est calme à 718. **COMPTOIR D'ESCOMPTE** 958, **SOCIETE GENERALE** 709. Dans le compartiment étranger, la **BANQUE OTTOMANE** accentue encore sa fermeté à 696 en attendant mieux dès que la question d'Orient sera réglée. Nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur ce titre de premier ordre, bien classé, alors qu'il coûtait environ 600 francs. La **NATIONALE DU MEXIQUE** qui vaut actuellement 521 francs, verra également de bien meilleurs cours dès que les importantes questions, qui font l'objet des pourparlers entre les Etats-Unis et le Mexique, seront réglées, notamment celle de la reprise du service de la dette extérieure. D'autre part, il est vraisemblable que cette Banque sera désignée par le Gouvernement d'Obregon, comme banque d'émission du pays.

Le marché des frêts reste orienté à la baisse, ce qui explique la mauvaise tenue des cours de nos affaires maritimes. Les Etats-Unis paraissent décidés à poursuivre une politique de baisse qui facilite leur emprise sur les grands marchés commerciaux. Le Shipping Board vient d'ordonner une réduction immédiate d'environ 50 % pour certaines denrées et de 33 % pour certaines autres sur les frêts de ses lignes